



Association des  
propriétaires de  
boisés de la Beauce

Publié par l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce – novembre 2006

www.apbb.qc.ca • apbb@globetrotter.qc.ca

# le bulletin forestier

3500, 6e Avenue Ouest, Ville de Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 3Y9 – Téléphone: (418) 228-5110 ou 1-800-366-5110 — Télécopieur: (418) 228-5800

## Les passionnés de la forêt

**Les passionnés... de la certification forestière!** - *Le projet de certification forestière est à l'étude en ce moment. L'Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB) continue de travailler avec la Fédération des producteurs de bois du Québec pour instaurer un système de certification qui soit le mieux adapté à la forêt privée. Nous vous présentons quelques propriétaires qui se sont portés volontaires pour en apprendre davantage sur la certification. Ils ont reçu la visite d'un conseiller forestier et consultent leur journal de bord pour améliorer leurs méthodes et leurs pratiques. Ce qui les rassemble, c'est l'importance qu'ils accordent à la protection de la ressource. Mais ils ont chacun leurs particularités...* (Entrevues et rédaction: BRIGITTE ASSELIN).



«Le boisé est un milieu de vie pour la faune, la flore, l'air et l'eau. Tout le monde profite de la nature. Y aurait-il encore des rivières s'il n'y avait pas de forêt autour?»

**Comment décrire la rencontre avec monsieur Jean-Jacques Martel de Sainte-Marguerite, ou Johnny, comme il se fait gentiment appeler? Posons plutôt une autre question: est-il possible de réfléchir autant au sujet d'une terre à bois que de l'aménager? Oui, et c'est ce que m'a prouvé M. Martel! Sa libre pensée le distingue et elle s'accompagne d'une étonnante prise de conscience, tant de l'environnement dans son ensemble que de l'activité humaine qui l'entoure et a précédé le producteur sur sa terre. La certification forestière va de soi pour ce passionné, mais pas sans poser de nombreuses et valables questions.**

M. Martel a acquis son lot de deux arpents de large en 1979. Il s'agit d'une partie de la terre où son épouse est née. Cette terre est en friche et aucun chemin n'y accède de la route. Peu de temps après l'acquisition, il achemine une demande de reboisement, qui reste sans nouvelle pendant deux ans. Puis, alors

que sa femme est enceinte, il reçoit l'approbation. «Ma fille est née le 8 mai et le lendemain, moi j'accouchais de 5 000 épinettes blanches!»

### Une « roche terreuse »

Il raconte avec fierté que les gens aiment se promener sur son lot « parce qu'autrefois, comme dit ma belle-famille, c'était une terre de Caïn : ce n'est pas une terre rocheuse, mais une roche terreuse! Maintenant ils disent que c'est un paradis!» Trois familles ont vécu sur cette terre avant qu'il l'achète. «C'est fascinant de lire la nature et d'écouter tout ce que les gens ont à nous raconter!» S'intéressant au passé de sa terre, le passionné se soucie beaucoup de ceux qui l'ont cultivée avant lui. «Ils ont trimé dur. Ils ont cultivé une terre de roches parce qu'ils n'avaient pas d'autres moyens pour faire vivre leur famille. Quand j'aménage mon lot, j'ai toujours ces gens en tête et je réfléchis avant de poser des actes pour ne pas détruire ce qu'ils ont fait», exprime M. Martel. Comment explique-t-il cette façon de s'ancrer au passé, au présent et au futur dans son lot à bois? «Je n'ai pas grand mérite, car mon père m'a légué en héritage deux passions: l'amour de la terre sous forme d'agriculture et c'était aussi un passionné de la forêt. Alors je considère que j'ai redonné à la terre sa vocation première: forestière.»

L'intérêt pour la forêt lui vient également de son emploi. Technicien forestier de formation, il a travaillé une quinzaine d'années au service d'éducation et conservation au ministère des Terres et Forêts (maintenant le ministère des

## Lire la nature pour aménager l'avenir

Ressources naturelles et de la Faune). «On enseignait aux jeunes de 9 à 11 ans que la forêt est un jardin qu'on cultive, à la différence près que si on fait une gaffe dans le jardin, on peut se reprendre le printemps d'après, c'est une saison manquée. Tandis que si on fait une gaffe en foresterie, c'est souvent une vie d'être humain qui est manquée», explique celui qui travaille encore en foresterie.

C'est par une magnifique journée ensoleillée d'automne que je découvre ce lot diversifié, lumineux et bien entretenu. D'abord, un «jardin» à l'entrée, où le passionné réalise déjà ses premiers essais. Plusieurs des mêmes essences se retrouvent disséminées sur la terre à bois, notamment une variété de feuillus: frêne de Pennsylvanie, chêne à gros fruits (tentative), chêne rouge, noyer cendré, tilleul, orme d'Amérique, bouleau jaune, érable à sucre. Les résineux occupent la plus grande surface du lot: épinettes blanches, noires et rouges, quelques-unes de Norvège, des pins blancs, gris et rouges et des mélèzes laricins. La diversité est son mot d'ordre, bien qu'il soit conscient qu'entreprendre des plantations en y insérant des feuillus, «ça sort un peu de la norme!»

M. Martel commence ses plantations en 1981 et jusqu'en 1990, au-delà de 26 000 arbres sont plantés, soit à chaque année, sauf l'année de naissance de son fils. L'entretien des plantations nécessite beaucoup de travail. «Je pense qu'il est préférable, quand on a une forêt naturelle, de protéger les bébés qui sont en place plutôt que de reboiser à l'extérieur», commente le technicien forestier. Toutes les portions de forêt naturelle sont donc précieusement conservées. Certaines de ses plantations ont été éclaircies, dont celle d'épinettes blanches, ainsi que des parcelles de peuplement naturel. «À chaque fois que j'interviens et qu'il se passe des choses différentes de ce que j'avais pensé, je me demande pourquoi.»

### Certification: la reconnaissance?

Jean-Jacques Martel considère la certification comme une suite d'éléments interreliés. «Un sain aménagement forestier, dit-il, est aussi une occasion de faire de l'aménagement faunique, si c'est bien fait. Quand j'ai pris connaissance de ce qu'im-

pliquait la certification, j'ai réalisé que ce sont des choses que je faisais, mais sans prendre le temps de me questionner ou d'en comprendre les fondements. J'ai lu à peu près tous les documents publiés par l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce et je crois que la certification, c'est un peu la suite logique de tout ce qu'elle a publié et aussi la suite logique de mon propre cheminement.»

«À mon avis, la certification est d'abord une décision personnelle, car elle peut signifier plus d'efforts pour le propriétaire. Il serait plaisant d'avoir une reconnaissance, pas seulement au niveau du produit vendu, mais aussi des MRC. Dans le journal de bord qui m'a été remis, on demande de connaître les règlements de la municipalité. Je veux bien, mais voyez l'épaisseur (il montre un cartable contenant tous les règlements)! C'est incroyable!» s'exclame M. Martel.

Le respect de ceux-ci lui apparaît comme une contrainte: «Ils devraient être non seulement clairs, mais logiques, affirme-t-il. Car même si je suis un jour certifié, donc que je respecterai les normes, on va encore me surveiller. Je trouve ça aberrant! L'aménagement forestier, ce n'est pas seulement réparer les pots cassés de celui qui fait de l'exploitation, car je considère que moi aussi je fais de l'exploitation. L'aménagement forestier, c'est un tout!»

M. Martel mentionne que bien avant d'entendre parler du projet de certification, il s'était procuré le *Guide des saines pratiques d'intervention en forêt privée*, publié notamment par l'Association et dont les recommandations sont toujours valables.

C'est de façon très imagée qu'il continue à exprimer toute l'importance qu'il accorde à la protection de l'environnement: «Quand je suis dans mon boisé, je me considère dans ma maison. Pourquoi je mettrais des vidanges dans ma maison?! Pourquoi je viendrais souiller un lieu dans lequel je me sens bien?» Il insiste en revenant sur la question de la reconnaissance: «Je ne parle pas uniquement du 2 par 4 ou du journal qu'on lit. C'est aussi un milieu de vie pour la faune, la flore, l'air, l'eau, etc. Tout le monde profite de la nature. Y en aurait-il encore des rivières et des lacs s'il n'y avait pas de forêts autour? Ça va ensemble, tout ça!»

## La certification et le journal de bord

Le journal de bord constitue un outil efficace pour le propriétaire qui souhaite se certifier : comme un bulletin, il lui indique, au fur et à mesure, ses « notes » et les efforts à fournir pour améliorer certaines pratiques.

### Transmission de la passion

Jean-Jacques Martel se considère chanceux de ne rien demander d'autre à sa terre que d'être autosuffisante, afin de pouvoir continuer à profiter des plaisirs qu'elle lui apporte. « Je suis tellement

bien sur mon lot que mon salaire, c'est le milieu de vie que ma terre me donne. Je pense que le milieu forestier est un milieu d'autogénération. D'ailleurs, la terre m'a permis de passer à travers tous les coups durs dans ma vie. Mais ça ne me donne pas le droit de gaspiller ses ressources. »

Il entrevoit sa retraite de la même façon qu'il a créé son boisé : en y intégrant une variété de projets. Ainsi, en plus de consacrer une bonne partie de son temps à aménager son lot, il souhaite faire de celui-ci un site de démonstration. Il a déjà commencé en emmenant souvent des gens faire le tour de sa terre, un tour guidé mêlant foresterie, agriculture, histoire et sociologie ! Plus que tout, il adore faire partager ses connaissances ainsi que sa passion et il remarque toujours l'étincelle dans les yeux de ses visiteurs. À l'observer en retour, on se rend compte que l'étincelle jaillit d'abord de l'âme de ce passionné qui sait si bien la transmettre...



La diversité et la beauté sont très importants pour M. Martel, bien qu'il soit conscient qu'insérer des feuillus dans une plantation soit un peu hors normes.



« Pour moi, la certification signifie le respect de la nature et du bois. »

**En ce beau matin de septembre, je rencontre un producteur de bois très conscient de la protection de l'environnement. Auparavant enseignant en éducation physique à la polyvalente de Saint-Prospère, monsieur Yval Daigle aborde la soixantaine avec sérénité. Il aime s'occuper de son lot et y consacrer ses loisirs et se considère chanceux de pouvoir faire uniquement ce qu'il lui plaît.**

M. Daigle a été élevé sur une terre à Saint-Zacharie. Lorsqu'il décide d'étudier à l'Université, son père vend les terres, (à bois, culture et érablière), situées entre Saint-Côme et Saint-Zacharie, après les avoir d'abord offertes à ses fils. Dans la vingtaine, ceux-ci sont toutefois préoccupés par autre chose. Il commence à enseigner à la polyvalente en 1972, tout en caressant tranquillement le projet de posséder une terre. Même s'il a laissé passer l'occasion paternelle, il se disait : « Un jour, j'aurai une terre à moi. J'en ai toujours eu le goût mais quand on est jeune et qu'on commence une famille, il y a d'autres priorités. »

En 1988-1989, il a la chance de trouver dans son coin d'origine les terres qui formeront son lot. Il souhaitait au départ se constituer un territoire de chasse; la terre était bien pourvue en bois, et ce, depuis le rang. Le producteur se met donc au travail : il défriche lui-même ses chemins et engage un entrepreneur qui lui creuse un trou de tuf, ce qui lui permettra de réaliser lui-même ses chemins avec son nouveau bulldozer. Il se construit aussi une cabane qui deviendra plus tard son camp forestier.

### La certification : prendre les devants

Son intérêt pour l'environnement date depuis longtemps. « Quand j'ai pris ma retraite en 2000, raconte M. Daigle, je me suis occupé d'environnement au sein de l'AREQ (Association des retraités de l'enseignement du Québec). J'ai arrêté l'an passé. On parlait un peu d'environnement pour sensibiliser et j'essayais de faire des choses simples car je ne voulais pas décourager le monde avec ça. » Il organise des visites, des cours reliés à l'environnement, en plus d'écrire dans la revue de l'AREQ, *Le reflet*, sur des thèmes environnementaux, comme la protection de l'eau.

Les articles du Bulletin forestier sur la certification forestière, que l'Association a fait paraître depuis 2003, ont retenu son attention. Le producteur comprend qu'être certifié peut éventuellement devenir une spécification demandée par les acheteurs de bois : « J'aime mieux prendre les devants que de suivre le

voyage ! » explique-t-il. Il sollicite donc les rencontres gratuites du conseiller forestier qui viendra en 2004, puis en 2006. Ce dernier l'informe sur les tenants et aboutissants de la certification forestière et revoit ses méthodes de travail en fonction des travaux réalisés ou à faire et selon le plan d'aménagement. Par la suite, le conseiller lui prépare son journal de bord personnalisé, lequel indique les améliorations à apporter à ses pratiques, à son lot ou à ses équipements.

### Le respect de la nature

Quand on lui demande ce que signifie, pour lui, la certification, Yval Daigle répond : « Le respect de la nature, du bois. Moi, j'ai toujours déploré les gens qui achetaient des terres à bois et rasaient ça, en les laissant dans un état lamentable. » Il a d'ailleurs vécu une expérience semblable dans les débuts de son acquisition. Peu connaissant à l'époque, M. Daigle a eu l'œil lorsqu'il a constaté les dommages causés à sa terre par l'entrepreneur qu'il avait engagé pour réaliser son éclaircie. Les ouvriers brisaient le terrain, un peu vaseux, en jetant des arbres par terre pour ne pas rester pris : c'était leur façon, en somme, de se frayer des chemins... Inquiet, M. Daigle consulte un travailleur forestier qui lui confirme que la méthode n'est pas bonne et que ce gaspillage n'a aucun bon sens. L'affaire s'est heureusement réglée rapidement et sans problème puisque l'entrepreneur a accepté d'arrêter le travail et d'annuler le contrat. Par chance, l'entrepreneur suivant respectait les règles des saines pratiques. Il conclut cet épisode en résumant un peu sa philosophie : « Pour moi une terre, c'est comme un jardin, ça s'entretient. Moi je veux bûcher de façon intelligente et responsable. Si ce n'est pas pour moi, bien ce sera pour les autres. »

L'un des items importants dans la certification demeure la protection des cours d'eau. Chez M. Daigle, les ponceaux devaient être améliorés de façon à ce que le cours d'eau puisse circuler plus librement. Il les a donc retravaillés et les conseils du technicien forestier lui ont été fort utiles. Il croit de plus que le ponceau sera non seulement plus conforme aux normes de protection de l'environnement, mais aussi plus durable, donc plus économique. La formation fait également partie des démarches à effectuer

pour obtenir éventuellement la certification forestière. Profitant des cours organisés par l'APBB et financés en partie par les agences de mise en valeur présentes sur le territoire, M. Daigle en a suivi plusieurs et il considère comme essentiel l'aspect sécurité, que ce soit dans les équipements ou les méthodes.

Obtenir la certification forestière est un processus qui peut nécessiter régulièrement des choses à améliorer. Par contre, pour un producteur qui fait déjà attention à ses pratiques et à la protection de la repousse, les correctifs à apporter sont normalement d'ordre mineur. On a demandé à M. Daigle si les critères lui paraissaient difficiles à respecter : « Absolument pas, affirme-t-il, car je reçois de bons conseils et j'essaie de les suivre. » Il s'interroge tout de même à propos de la réalisation de la certification sur le territoire : où en sommes-nous ? tout le territoire sera-t-il certifié ? comment cela va-t-il se passer ? les marchés seront-ils plus ouverts ? etc.

### De l'exercice, pas du travail !

Pour réaliser ses travaux, M. Daigle utilise un VTT et une petite remorque et fait tout avec ça : *pitoune*, 8 et 12 pieds, bois de poêle. « Pas de chargeuse, tout à bras, car tant que je serai capable, je vais le faire ! Moi je viens ici faire mon exercice, je ne viens pas travailler ! » Il ne se sert jamais de son tracteur dans le bois, par peur de trop endommager les arbres.

Toute la philosophie environnementale de ce passionné se révèle également dans son charmant petit camp. Très bien équipé avec fournaise, poêle et frigo fonctionnant au propane, ainsi qu'une toilette avec fosse de rétention, il se distingue par l'éclairage qui lui vient de l'énergie fournie par son... panneau solaire. Se considérant chanceux d'avoir pu prendre sa retraite à 54 ans et de jouir d'une belle santé, il peut maintenant se consacrer à ses passions. Il insiste pourtant pour dire qu'il aimait l'enseignement : il continue d'ailleurs à faire un peu de bénévolat. Son altruisme l'entraîne d'autre part à accomplir des séjours d'aide humanitaire et pour s'y préparer, à apprendre l'espagnol. En fin de compte, M. Yval Daigle est également soucieux de l'humain, en plus de la nature.

## L'environnement avant tout !



«Même si j'ai été élevé sur une terre et en forêt, il y a des choses qu'on ne sait pas et parfois, ce qu'on fait n'est pas correct.»

**Monsieur Gervais Royer est propriétaire, depuis 1965, de la terre et de la maison qui l'ont vu naître à Sainte-Justine, le long de la route 204. Avant lui, les Royer ont habité cette terre depuis 1917, mais la maison date de 1880. Ce prospère agent d'assurances se trouve chanceux de pouvoir habiter à la fois la maison familiale et demeurer sur son lot qui s'étend tout en profondeur directement derrière la belle maison bleue.**

M. Royer a consacré sa carrière aux assurances Promotuel. Depuis 37 ans, il protège les habitations, automobiles, commerces ainsi que la machinerie agricole et forestière. Retournons en arrière : la terre était au départ agricole et quand il s'est marié, il y a bientôt quarante ans, il

cultivait et avait 30 vaches. Puis est venu le temps d'investir pour rentabiliser ; il a fait le choix de laisser tomber l'agriculture au profit de l'assurance.

C'est alors que la terre s'est graduellement transformée d'agricole à forestière et que tous les pacages ont été transformés en plantations, en plus des autres parcelles naturelles. Le lot est peuplé à 95 % de sapin-épinette et très peu de bois franc, qui sert pour le bois de chauffage. Ayant consacré la majeure partie de son temps à l'assurance, plusieurs années se sont déroulées sans qu'il ne se promène sur son lot, faute de temps et de chemins adéquats. Mis à part l'épisode de la tordeuse dans les années quatre-vingt, alors qu'un groupement forestier qui s'occupait de son lot a sorti beaucoup de bois, il n'a pas réellement exploité depuis une vingtaine d'années.

L'année dernière constitue une exception puisqu'il s'est acheté un équipement et a sorti dix cordes de bois. Il souhaite commencer des travaux bientôt. «J'ai été prendre une marche dimanche dernier et quand je suis revenu, j'ai dit à Ginette : "J'ai de l'ouvrage pour trois vies, je pense!" » déclare avec joie M. Royer. Il

## Aménager sur le tard, mais bien aménager !

sait que dans dix ou quinze ans, il y aura beaucoup de bois à sortir, en raison des nombreuses plantations. Avec son chemin faisant maintenant le tour de la terre, une belle virée et un petit *skidder* remis à neuf, il s'est certainement donné tous les outils nécessaires pour entreprendre activement les travaux durant sa retraite !

**La certification : déjà conscientisé et toujours à apprendre !**

Gervais Royer a entendu parler du projet de certification forestière de l'Association alors qu'il était administrateur au Groupement forestier de Dorchester. Il a donc rempli le formulaire en se portant volontaire pour la visite du conseiller forestier sur ce thème. Il explique ainsi son intérêt : «Même si j'ai été élevé sur une terre et en forêt, il y a des choses qu'on ne sait pas et parfois, ce qu'on fait n'est pas correct.» Il trouve les exigences de la certification reliées aux règlements plutôt normales, comme par exemple pourvoir la débusqueuse d'un extincteur ou disposer de contenants appropriés pour ramasser l'huile. Il a de plus beaucoup appris sur la protection des cours d'eau : «On avait tendance, jeune, à passer directement dans les cours d'eau avec la machinerie. Maintenant, on fait plus attention. On a beau être conscientisés, on ne pense pas nécessairement à tout ça.»

L'une des recommandations qui lui a été faite concernait les bassins de sédimentation, desquels il dit que «l'idée a bien du bon sens, et pour les prochains,

je saurai comment faire». Parmi les moyens d'améliorer ses techniques, il croit beaucoup en la formation et se donne comme objectif de suivre quelques cours cette année.

Croit-il aux opportunités de marché découlant de la certification ? À son avis, «à moins que les normes internationales changent, c'est toujours la loi du marché qui prime. En ce moment, même si t'as du bois coupé selon les meilleures normes possibles, il ne se vend pas plus ! » résume-t-il en faisant référence à la crise qui secoue l'industrie forestière.

Pendant, il croit que le projet de certification ira de l'avant puisque «plus ça va, plus les lots appartiennent à des gens conscientisés et ouverts. Quand cela deviendra concret, ça vaudra la peine d'en avoir fait un petit bout», dit-il en se félicitant d'avoir commencé à fournir des efforts pour améliorer ses pratiques forestières.

On peut être certain d'une chose, c'est que ce passionné, même s'il s'investit plus tard dans son boisé, mettra toute l'énergie dont il dispose pour l'aménager. M. Royer affirme en concluant : «On est bien, on se sent en santé quand on est dans le bois, car l'air est pur et le téléphone ne sonne pas ! » Malgré son travail qui l'a beaucoup accaparé et lui prend encore du temps, il est heureux de réussir, tranquillement, à intégrer le bois à son horaire. Son épouse illustre très bien les propos de son mari : «Quand il met sa calotte et se prépare à aller dans le bois, on voit qu'il a vraiment hâte parce qu'il a l'air très heureux ! »



«La protection de la forêt, ça a toujours été en moi et j'étais encouragé par mon épouse.»

**Monsieur Yvon Giguère est un ancien agriculteur converti en passionné du bois. Résident de Scott, il vient de Sainte-Marie et sa femme qui partage sa passion du bois, madame Yolande Giguère, est originaire de Saint-Joseph. Il profite de la retraite pour se rendre dans son boisé tous les jours et n'hésite pas à prendre le temps qu'il faut pour exploiter en observant de saines pratiques.**

Le couple possédait une ferme laitière et une érablière de quelque 2000 entailles. Il y a 14 ans, alors que M. Giguère avait près de 60 ans, ils ont vendu le tout à leur fils, fiers de pouvoir lui léguer leurs investissements d'une cinquantaine d'années, notamment une cabane neuve et une terre rentable. M. Giguère a longtemps travaillé en dehors pour pouvoir investir sur la ferme et M<sup>me</sup> Giguère s'occupait de divers travaux reliés à l'exploitation de la ferme, en plus d'élever leurs enfants.

**Deux lots à bois**

M. Giguère entreprend ses investissements forestiers il y a 30 ans par l'achat d'un premier lot ; dix ans plus tard, il achète l'autre. Ils sont situés à Sainte-Marie et à Scott. L'un des avantages, c'est qu'ils continuent à demeurer près de leurs enfants, deux filles et un garçon. À

## Joindre l'utile à l'agréable

l'époque, les terres sont déjà boisées, mais il doit quand même planter dans un secteur. Il éclaire tout en favorisant la repousse. Il aime conserver et protéger plusieurs essences : pins, cèdre, hêtre, merisier.

**La certification : s'assurer d'en laisser derrière**

«La protection de la forêt, ça a toujours été en moi et j'étais encouragé par mon épouse. Elle aimait le bois», explique M. Giguère. Il raconte une pénible anecdote qui a influencé sa pensée. Un bûcheron qu'il avait engagé effectuait le débardage avec un treuil. Ce faisant, il ne portait pas attention aux petits sapins : «Une fois qu'il a eu fini et ramassé le lot, j'ai bien vu que ça n'avait pas de bon sens ! Ça ne faisait pas mon affaire parce que la repousse n'existait plus ! » Par la suite, il continue de s'intéresser à la protection de l'environnement : «J'ai entendu parler de la certification dans le Bulletin forestier et je me suis dit : j'ai du temps, je suis à ma retraite et j'ai le goût d'apprendre, alors pourquoi pas essayer de perfectionner ma façon de travailler ? » La visite du conseiller forestier et la confection du journal de bord indiquant les corrections à apporter ont confirmé au producteur qu'il remplit presque toutes les conditions pour une éventuelle certification.

Trouve-t-il les recommandations du conseiller difficiles à suivre ? «Non, et s'il y avait d'autres améliorations à faire pour être certifié, je le ferais», répond-il sans hésitation. Lors de notre entrevue, le producteur était sur le point de se procurer un extincteur pour le tracteur ; il devait également élargir un peu ses chemins. Ne possédant pas de gros cours d'eau ni de lacs, M. Giguère n'a installé que de petits ponceaux d'égouttement. Il a trouvé important de suivre quelques cours reliés à la récolte de bois.

**Les avantages d'être certifié ?**

Ce passionné qui se tient au courant de ce qui se passe dans le bois, des prix et des marchés, notamment grâce au Bulletin forestier, se questionne sur la possibilité de rentabilité pour un producteur certifié. Il veut bien croire que cela pourrait lui fournir de réelles opportunités de marché, mais plusieurs questions demeurent sans réponses : «Si, par exemple, seulement quelques producteurs sont certifiés, est-ce que leur bois vaudra plus cher, étant donné qu'il serait plus difficile de remplir tout un camion avec ce bois certifié ? » Le producteur ne souhaite pas devoir payer des frais supplémentaires parce qu'il est certifié. Il demeure tout de même prêt à mettre le temps qu'il faut pour faire son bois : «S'il faut prendre cinq minutes de plus pour

couper mon sapin en faisant attention aux autres autour, bien je vais le prendre! Si je n'avais pas fait ça, aujourd'hui, il n'y aurait pas de bois à couper», assure le producteur.

La première chose apprise de son beau-père, qui possédait un lot à bois, est de se construire des chemins: «Si tu n'es pas capable d'aller sur ton lot, tu ne peux pas avoir de bons revenus parce que tu vas tout briser pour y aller!», affirmait ce dernier. M. Giguère s'est d'ailleurs montré plutôt créatif en terme de récupération en réalisant ses chemins avec des morceaux d'asphalte recyclés et des voyages de roches. Il débarde avec une petite chargeuse tirée par un tracteur équipé d'un toit. Ce passionné poursuit son travail tout l'hiver. En ce moment, il s'affaire surtout au ramassage du bois versé ou malade. Travaillant seul, il s'est fait aider au début par des bûcherons, entre autres pour les chemins. Ses petits-fils ont également été initiés. «Je leur ai permis de gagner leurs premières piastres et appris à travailler. Je trouvais que c'était une bonne leçon», affirme M. Giguère.

Son épouse l'a toujours accompagné dans ses travaux, sans directement travailler dans le bois, mais en accordant beaucoup d'importance à ce qu'il fait.

«Yolande s'est toujours intéressée au boisé, raconte-il, et quand j'arrive ici le midi ou le soir, elle me demande toujours ce que j'ai fait comme travaux! Pour moi, c'est encourageant, elle connaît tous les coins du boisé, alors je ne parle pas dans le vide!»

L'implication de madame Giguère ne s'arrête toutefois pas qu'à l'appui moral, puisqu'elle aide son mari à corder du bois de chauffage au printemps, qui sert entre autres pour les deux filles.

#### Valorisation et utilité

L'intérêt d'Yvon Giguère pour la production de bois provient aussi de l'utilité qu'il y trouve: «À chaque fois que je coupe du bois, un camion vide vient chercher la pitoune, l'apporte à l'usine et le bois suit un autre chemin. Quand je vois un journal, je me dis qu'il y a peut-être une partie de mon bois dedans! Tu fais des billots, c'est la même chose: les camions passent, vont au moulin à scie, au séchoir, ou sont transportés aux États-Unis, un peu partout. Je me dis que j'aide à faire vivre la société et pour moi, c'est valorisant.» C'est ainsi que ce passionné est heureux de faire ce qu'il fait, c'est-à-dire consacrer désormais son temps à son boisé et à la protection de celui-ci, afin de continuer à le rendre utile.



Monsieur Giguère trouve une valorisation dans le bois qu'il coupe puisqu'il est transformé en produits utiles pour la société.



«Jamais je ne voudrais revivre la période où je n'avais pas de lot!»

**Monsieur Claude Lessard, originaire de Tring-Jonction, demeure à Saint-Georges depuis 28 ans. Il est soudeur à haute pression depuis 31 ans et travaille dans les raffineries et les usines de pâtes et papiers. Propriétaire des terres ayant appartenu aux Sœurs de la Charité de Beauceville, M. Lessard est passionné du bois, des travaux, des sucres et des chevaux!**

Son travail l'a amené à quitter plusieurs fois la maison pour de longues périodes. Pendant ce temps, son épouse, qui vient de Saint-Georges, élevait leurs quatre enfants, maintenant âgés de 20 à 27 ans, et s'occupait de la bonne marche du boisé. Par chance, au retour, M. Lessard pouvait reprendre son temps pour s'investir dans son boisé. Il a d'abord possédé une érablière de quelque 13 000 entailles sur les terres de la Couronne avec son beau-frère. Puis, en 1991, il vend sa part à ce dernier. Pendant les cinq années consécutives, c'est le néant et il se cherche activement une terre: «Jamais je ne voudrais revivre cette période où je n'avais pas de lot, se remémore M. Lessard. Je ne suis pas du genre à ne rien faire ou écouter la télé!»

La recherche d'une terre à bois prend des allures de chasse au trésor: M. Lessard

## Le trésor trouvé

fait la tournée des rangs et offre aux propriétaires d'acheter leurs lots. La chance a voulu qu'il soit le premier sur la liste des acheteurs potentiels des Sœurs de la Charité. Il s'en porte acquéreur il y a dix ans. La terre se caractérisait surtout par sa vocation agricole, notamment un élevage de bêtes à cornes. Les terres ont 40 arpents de long et 10 arpents de large, incluant une portion appartenant à la ville.

#### Une équipe passionnée

Claude Lessard a commencé à bûcher à 18 ans pour Abitibi-Price. La compagnie lui a fait suivre des cours d'abattage et de saines pratiques. Même s'il n'acquiert des lots que plus tard, cette grande expérience lui sert maintenant dans l'aménagement de sa terre. Dès le début, M. Lessard priorise les morceaux les plus urgents, en concentrant ses activités sur l'éclaircie, ce qui lui permet de se faire des chemins. Pour son bois de chauffage, il utilise une fendeuse hydraulique. Les travaux sont réalisés en bonne partie avec une chargeuse tirée par un tracteur. Il estime «faire ce qu'il veut» avec cet équipement tout en travaillant avec précaution afin de ne pas briser la jeune repousse. Tout compte fait, il semble y prendre beaucoup de plaisir, de même que sa femme, qui manie la chargeuse plutôt bien!

Il projette d'autres éclaircies, ainsi que du bois versé à ramasser. Il possède notamment «de belles épinettes bien cultivées». De plus, un morceau de quatre arpents de large attend d'être récolté: comme c'est une parcelle de forêt naturelle, il est prêt à différents moments. Il s'occupe aussi de son érablière. Elle contenait trop de frênes et de merisiers, alors il a dû en couper pour faire de la place aux érables. La repousse semble maintenant plus solide.

#### À cheval sur son boisé

Comme bien d'autres, M. Lessard voit l'aménagement de sa terre comme un amusement à sa retraite. «Je devrais prendre ma retraite de la construction à 55 ans. Je vais continuer encore plus à faire ce que je fais, comme sortir le bois de ma belle *talle* de bois mou, continuer mes chemins et faire des éclaircies un peu partout», explique celui qui ne manque pas de projets. Le producteur se compte chanceux, car «certains ont 70 ans, mais n'ont pas pensé à avoir un autre à côté que le travail, alors, malheureusement, ils s'ennuient».

Les deux beaux chevaux que le couple a acquis il y a quelques années leur procurent une bonne partie de leurs loisirs. Lorsque les travaux sont terminés, ou quand ils ont besoin de détente, ils se promènent à cheval sur leur terre. C'est un moment de grand bonheur et ils en parlent avec la même joie dans les yeux. À voir tous les travaux qui leur restent encore à faire, nul doute qu'ils trouveront le temps et le plaisir de se promener sur des chemins de plus en plus longs sur une terre qui ne fera qu'embellir avec le temps...

